

LA RÉGION SUD  
VOTRE MOBILITÉ  
NOTRE PRIORITÉ.

**ZOU!**

# Etoile de Veynes – Nouveautés 2022

**Offre de service  
Infrastructures et pôles d'échanges multimodaux**

# Une offre de service constante

- Fin des travaux sur Valence – Veynes avec retour des trains dès le début du service annuel 2022
- Marseille – Aix – Gap – Briançon : Quelques améliorations suite à la fin des travaux de la ligne entre Aix-en-Provence et Marseille.

Un nombre de train équivalent à 2021, avec quelques modifications d'origine-destination

- 1 train de plus à Sisteron le matin permettant d'arriver avant 8h à Marseille
- 1 train de plus à Gap le matin qui arrive à Marseille avant 9h
- Dernier train pour Gap à 18h49 au départ de Marseille au lieu de 17h38 aujourd'hui

Un temps de parcours amélioré :

- Marseille-Briançon : entre 4h25 et 4h45 (4h45 à 5h en 2021)
- Marseille-Gap : 3h15 (3h29 en 2021)

# Infrastructures et pôles d'échanges multimodaux – Les Travaux

- Grenoble-Veynes : poursuite des travaux entre Lus-la-Croix-Haute et Aspres-sur-Buëch avec coupure de ligne jusqu'au 10 décembre 2022 inclus. Ces travaux permettent de sauvegarder l'exploitation de la ligne jusqu'en 2024 en régénérant partiellement le tronçon (modernisation ponctuelle de zones de voie, sécurisation des ouvrages d'art et en terre).
- Accessibilité des quais de la gare de Gap : Travaux programmés d'avril à juillet 2022
  - Mise en conformité des quais existants : quai devant le bâtiment voyageur rehaussé, reprise de l'enrobé et pose de bandes d'éveil à la vigilance sur les deux quais
  - Mise en conformité de l'éclairage ;
  - Création de rampes conforme PMR pour l'accès à la TVP.
  - Mise en conformité de l'accès au quai depuis le depuis le bâtiment voyageur (cour anglaise)



# Développement de la mobilité douce et durable : équipements vélo dans les gares

- Déploiement massif d'abris vélos sécurisés sur toutes les 145 gares TER de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour un montant d'investissement régional de 10 M€.
- Au 1er janvier 2024 : toutes les gares seront équipées.
- PRINCIPES : gratuité pour tous les titulaires de cartes de transports public et accès via e-billet TER via QR code (actuellement en phase de tests et développements).
- ÉQUIPEMENT : abris sécurisés, intégrant certains services annexes dans certaines gares (équipement de gonflage, de petit entretien, casiers pour affaires personnelles), signalétique/information du parcours en gare.
- En 2022, les gares de Chorges, La Brillanne Oraison, L'Argentière les Ecrins, Montdauphin Guillestre, Sisteron et Veynes seront équipées.

